



Correspondance : 72 rue de la République
76800 St ETIENNE DU ROUVRAY
Blog : www.convergence-nationale-rail.fr
Courriel : convergence.rail@hotmail.fr
Téléphone : 06 14 71 57 93

POUR UN SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE DE QUALITÉ

Paris, le 10 juillet 2013

Monsieur Frédéric CUVILLIER
Ministre des Transports, de la Mer et de la Pêche
246 bd St Germain
75007 PARIS

Objet : Les différentes facettes du Service Public SNCF

Monsieur le Ministre,

Dans le domaine ferroviaire, la période estivale est toujours vécue de façon particulière. Ceux qui peuvent partir en vacances souhaitent pour un certain nombre d'entre eux emprunter le train dont on leur dit qu'il est encore un des piliers du Service Public.

A y regarder de près et à l'aune des situations qui nous remontent, on se doit de considérer que les citoyens ne sont plus aujourd'hui traités de manière égalitaire par le Service Public SNCF.

Au-delà du transport de marchandises qui s'enfonce de façon inexorable dans la spirale du déclin, l'offre « voyageurs » présente plusieurs versions qui confinent parfois à la discrimination.

Les voyageurs qui utilisent le TGV que la SNCF aime appeler « ses clients » sont, malgré les retards récurrents et les tarifs jugés trop élevés, globalement satisfaits de la qualité de service. Rappelons quand même qu'ils représentent moins de 20 % des usagers qui empruntent les trains de la SNCF !

Par contre, ceux qui sont contraints pour diverses raisons, et ils sont la majorité, de se rabattre sur d'autres circulations ferroviaires, notamment les TER, et singulièrement les Trains Corail (Trains d'Equilibre du Territoire), ils découvrent avec amertume, voire colère, l'envers du décor.

Il en est ainsi des ruptures de correspondances de plus en plus fréquentes, de l'insuffisance, voire l'absence de personnel à bord des trains, des suppressions de circulation inopinées, parfois remplacées par des bus ou des taxis, de la mise à quai de « rames-saunas », de composition de trains modifiées et réduites...

On comprend mieux le pourcentage élevé d'usagers du rail mécontents du sort qui leur est réservé.

Nous ne nous satisfaisons pas de cette situation car nous estimons que la SNCF doit utiliser ses moyens financiers pour produire un Service Public de meilleure qualité.

La SNCF ne dégage-t-elle pas, exercice après exercice, des excédents budgétaires, ne voit-elle pas son chiffre d'affaires progresser ?

L'ETAT n'a-t-il pas ponctionné dans les caisses de la SNCF depuis que le Président PEPY a été nommé par N. SARKOZY près d'un milliard d'euros ?

Face à cette « embellie », le Président PEPY n'a pu résister à admettre lors d'un séminaire de presse le 21 septembre 2012, nous le citons : « *Il est clair que, malgré la crise, les résultats économiques sont satisfaisants. Nos résultats 2012 seront au-delà de nos prévisions, au-delà de nos projections. L'entreprise a vu son chiffre d'affaires augmenter de 44 % entre 2007 et 2012 !* »

La SNCF se porte tellement bien, du moins financièrement, que Monsieur PEPY n'a pas hésité à dépenser en budget communication 210 millions d'euros en moyenne par an sur la période 2007/2011 !? Ce que la Cour des Comptes n'a pas manqué de critiquer dans son rapport annuel 2013.

On le voit, la surface financière existe, tout comme les moyens humains avec les compétences, le professionnalisme dont font preuve chaque jour, dans des conditions difficiles, les cheminots aux fins de rendre un Service Public de qualité.

Alors pourquoi le gouvernement laisse-t-il la SNCF poursuivre la contraction de l'offre par la fermeture de guichets, de gares, de bureaux de ville, comme cela est envisagé à ARGELES-GAZOST ou encore à IVRY SUR SEINE, dont le bureau d'informations et de ventes Grandes Lignes de la gare SNCF doit fermer au 1^{er} septembre prochain !

Ces stratégies inspirées d'une gestion néolibérale conduisant à la désaffectation des trains et générant de la discrimination sont inacceptables.

Monsieur le Ministre, lors d'une audience en date du 11 décembre 2012 que vos services nous ont accordée à notre demande, nous avons longuement évoqué la situation de certains trains Corail appelés Trains d'Equilibre du Territoire.

Ces trains d'intérêt national contribuant à la cohésion et à l'aménagement harmonieux du territoire sont liés par une convention signée entre l'ETAT et la SNCF, qui a été prorogée jusqu'à fin 2014.

Beaucoup de choses ont été dites à propos de l'avenir de ces circulations ferroviaires, intéressantes parfois, comme l'octroi d'une dotation budgétaire aux fins de rénover le matériel roulant. Cela dit, la réalité vécue au quotidien par les usagers est moins reluisante.

Outre les dysfonctionnements dont nous avons parlé ci-avant, certains de ces trains sont de plus en plus souvent remplacés par des bus, voire des taxis.

Cela est singulièrement vrai pour les trains appelés « AUBRAC » reliant CLERMONT-FERRAND à BEZIERS et « LE CEVENOL » assurant la liaison entre CLERMONT-FERRAND et NIMES aujourd'hui et il y a peu jusqu'à MARSEILLE.

Ces trains purement et simplement supprimés les 23 et 24 juin derniers à cause, paraît-il, d'un manque de conducteur SNCF, réunissent à eux-seuls les ingrédients de l'actuelle gestion de l'entreprise publique.

Cela ne doit plus durer ! L'ETAT doit intervenir auprès de la SNCF afin que celle-ci respecte ses engagements contractuels !

Nous réitérons notre demande afin que ces deux trains demeurent dans la convention ETAT-SNCF et qu'ils retrouvent leur origine/destination à partir de PARIS.

De nouveau par la voix de son premier Ministre et de vous-même, le gouvernement indique vouloir redonner de la vitalité au rail, en le replaçant au cœur de la stratégie du développement durable.

Dans ce cadre, comment allez-vous, Monsieur le Ministre, conduire, impulser une politique de redressement du rail, singulièrement de l'activité transport de marchandises, si l'entreprise publique qu'est la SNCF continue à casser l'appareil de production en continuant à fermer des gares Fret, des chantiers, des dessertes, des triages... !?

La dernière preuve nous arrive du triage de SOTTEVILLE lès ROUEN, où RFF, répondant à la sollicitation de la direction SNCF de ROUEN, indique dans un courrier en date du 21 juin 2013, nous le citons : « *Dans le cadre du budget contraint alloué à la maintenance, et la non utilisation de ces installations depuis AVRIL 2010, je vous confirme qu'il n'est plus nécessaire d'en assurer l'entretien.* »

Outre le fait que cette décision est contraire aux engagements pris lors d'une table ronde tripartite du 05 octobre 2009, elle consacre la politique d'abandon, de repli, de casse de l'activité FRET de la SNCF qui se poursuit de façon inexorable !

Vous l'avez compris, Monsieur le Ministre, nous sollicitons votre intervention afin de remettre la SNCF sur la voie du Service Public, vecteur de l'intérêt général et garant de la cohésion sociale.

Nous vous demandons de faire examiner l'ensemble des questions soulevées dans ce courrier auquel vous ne manquerez pas de répondre.

L'argent public doit servir à la satisfaction des besoins de nos concitoyens avant d'être utilisé dans des opérations financières (achat d'entreprises à l'étranger, prise de participation capitalistiques...) comme le fait de plus en plus la SNCF.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux.

Le bureau de la CNR :

P.DELFOSSE	Président	V. JOUILLE	Trésorier
D. LE RESTE	Vice-président	V. DRUKMAN	Secrétaire Adjointe
P.MENARD	Secrétaire		